



Le régime d'épargne-retraite est tout aussi pertinent aujourd'hui qu'il y a 60 ans



Oui, ce vieux truc. Alors que le compte d'épargne libre d'impôt gagne en popularité, le régime d'épargne-retraite (RER) ne semble pas aussi attrayant comme il l'a déjà été. Le RER de l'Équitable^{MD} peut vous aider à atteindre votre objectif, que ce soit celui d'être propriétaire d'une maison, de parfaire votre éducation ou de disposer d'un certain revenu à la retraite. Le RER de l'Équitable propose également des garanties incluses; nous les aborderons un peu plus loin.

- **Le régime d'accession à la propriété :** ce programme vous permet, comme acheteur d'une première habitation, de retirer une somme allant jusqu'à 35 000 \$ libre d'impôt dans une année civile donnée pour acheter ou construire votre première habitation. La période de remboursement commence dans la deuxième année suivant votre retrait et vous disposez d'une période maximale de 15 ans pour rembourser cette somme. Avec l'augmentation du prix des maisons, pourquoi ne pas utiliser d'autres ressources pour augmenter votre mise de fonds?
- **Régime d'encouragement à l'éducation permanente :** cette caractéristique vous permet de prendre le chemin des études ou de retourner aux études. Que ce soit pour vous ou pour votre conjoint ou votre conjoint, vous pouvez retirer la somme de 20 000 \$ libre d'impôt afin de couvrir les frais d'admission et de scolarité. Vous disposez d'une période de 10 ans pour rembourser la somme empruntée.
- **La retraite :** même si cela peut paraître dans un avenir très lointain, la réalité est que si vous cotisez à votre RER maintenant, votre argent pourra fructifier plus longtemps. Bien que le RER permet le report d'impôt, ce qui peut vous donner un coup de pouce plus tard au cours de votre vie, les cotisations au RER peuvent aussi vous offrir un remboursement d'impôt immédiat. Un remboursement peut servir à cotiser davantage à votre RER ou il peut devenir votre récompense pour avoir été une si bonne épargnante ou un si bon épargnant!

Ah oui, et qu'en est-il de ces garanties incluses? Eh bien, l'Équitable offre un produit de placement qui prévoit des catégories de garantie qui vous permettent de choisir le niveau de protection qui vous convient le mieux. La garantie protège une partie des fonds que vous investissez (de 75 à 100 %, réduite en proportion du montant des retraits). Donc, si le placement sous-jacent perd de l'argent, vous avez la garantie de récupérer une partie ou la totalité du capital de placement selon la garantie choisie.

Apprenez comment établir un RER de l'Équitable dans le cadre de votre planification financière. Discutez-en avec votre conseillère ou conseiller dès aujourd'hui.